



Convocation Assemblée récréative automne 2017

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que votre comité vous invite à l'assemblée récréative fixée le

Vendredi 3 novembre 2017 à 19h00
Salle communale d'Essert-Pittet

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Liste des présences et mode de convocation
4. Explication de l'encaissement des cotisations
5. Rapport du président
6. Bilan des activités 2017
 - a. Cours des débutants
 - b. Visite du rucher Urbabeille
 - c. Fête de la Nature
 - d. Comptoir
 - e. Bourse aux Sonnaillies
7. Echange de vue sur l'hivernage
8. Divers et propositions individuelles



L'assemblée sera suivie d'une présentation sur le frelon asiatique d'environ 15 minutes. Nous pourrions prolonger la soirée en partageant un moment convivial avec le menu-traiteur proposé ci-dessus. Pour des questions d'organisation, merci de bien vouloir vous inscrire auprès de José Basset par mail, sms ou téléphone, ceci jusqu'au dimanche 29 octobre.

Merci de prêter attention aux différentes annexes, notamment le **bulletin de communications** et ses informations concernant les cotisations.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour la société d'apiculture de l'Orbe
José Basset

Annexes :

- Bulletin de versement
- Bulletin de communications
- Attestation concernant la cire



Bulletin de communications 10/2017

Dorénavant nous vous prions de régler votre **cotisation** par bulletin de versement. Merci de régler le montant selon les indications suivantes :

- CHF 80.00 membre individuel
- CHF 40.00 membre mineur
- CHF 20.00 - membre sympathisant

En plus du montant de votre cotisation, merci de tenir compte de la surprime pour l'assurance « vol et déprédations » selon la répartition suivante qui dépend du nombre de ruche en votre possession :

- 1 à 10 ruches compris dans la cotisation.
- 11 à 30 ruches CHF 4.00
- 31 à 50 ruches CHF 8.00
- 51 à 70 ruches CHF 12.00
- ainsi de suite.

Dans l'espace « Motif versement » du bulletin de versement ou lors d'un virement électronique, merci d'indiquer à quoi correspond votre versement, ceci afin de simplifier la tâche de notre caissier.

Motif versement / Communication	
<i>Cotisation 2018</i>	<i>80.00</i>
<i>Surprime 15 ruches</i>	<i>4.00</i>
<i>Don rucher Urbabaille</i>	<i>16.00</i>

Dans l'exemple ci-contre, un montant total de CHF 100.00 est payé. Le caissier peut ainsi attribuer correctement chaque montant dans sa comptabilité.

Merci de votre collaboration



Nous vous prions de régler votre cotisation 2018 et ainsi que votre surprime d'ici au **15 novembre 2017** dernier délai.

Dorénavant et bien sûr avec votre accord, votre secrétaire souhaite vous envoyer la **convocation aux assemblées ainsi que d'autres informations par e-mail**. D'une part cela permet à la société d'apiculture d'économiser quelques deniers et d'autre part de minimiser notre impact écologique par la réduction de l'impression de papier. Merci de bien vouloir valider votre accord auprès de José Basset par mail, sms ou téléphone.

Les membres qui souhaitent apporter leurs meules de **cire** pour le regroupement de notre société, peuvent les mettre dans un sac et étiqueté avec vos coordonnées lors de l'assemblée. En annexe vous trouverez une attestation réglant les conditions du gaufrage au sein du regroupement. Toutes les personnes qui ont apporté de la cire durant l'année écoulée doivent apporter ou envoyer cette **attestation** à Eric Epiney (Pré Vallotton, CH-1435 Essert-Pittet), dûment complétée et signée.

N'hésitez pas à visiter le **site internet** de la société d'apiculture de l'Orbe www.apiorbe.ch. Vous y trouverez une multitude d'informations intéressantes et de lien très utiles. Pour accéder à l'espace « Membres » vous devez mettre le mot de passe « 2essaims ».

Comme chaque année, notre société tiendra un stand à la **Foire aux Sonnaillles du 13 au 15 octobre 2017**. Cette présence permet d'une part, d'informer et de sensibiliser le nombreux public à l'apiculture et d'autre part, la vente de miel par des membres de notre société.

Le vendredi est réservé pour la vente du miel du rucher école Urbabeille. L'année dernière, une partie de la recette soit CHF 800.00 a été reversée à l'association Song Taaba www.song-taaba.org qui a pour objectif de promouvoir un développement durable dans la région de Songpelsé au Burkina Faso. Par exemple en formant les femmes à la pratique de l'apiculture, leur permettant ainsi de commercialiser le miel. Pierre-Henri Conod vendra son miel le samedi et Eric Epiney le dimanche.

Pour garantir notre présence à la foire aux Sonnaillles dans les meilleures conditions et présenter un joli stand aux visiteurs, **votre soutien est souhaité**. Voici nos différents besoins :

- Jeudi 12 octobre 18.00 à 18.45 aide au chargement du matériel à Orbe
- Jeudi 12 octobre 19.00 à 21.00 aide au montage du stand à Romainmôtier
- Vendredi 13 octobre 12.00 à 15.00* vente du miel Urbabeille sur le stand
- Vendredi 13 octobre 15.00 à 18.00* vente du miel Urbabeille sur le stand
- Vendredi 13 octobre 18.00 à 21.00* vente du miel Urbabeille sur le stand
- Dimanche 15 octobre 18.00 à 19.00 démontage du stand à Romainmôtier
- Dimanche 15 octobre 19.30 à 20.15 aide au déchargement du matériel à Orbe

*Bien sûr que vous pouvez aussi choisir un créneau horaire différent de celui proposé.

Pendant les 3 jours, une ruche vitrée avec des abeilles, reine et cadres de cire sera exposée pour le plus grand émerveillement des enfants. Est-ce que l'un de vous est d'accord de s'occuper de cette ruche vitrée en l'équipant et en l'amenant le vendredi à midi pour la reprendre le dimanche soir. C'est tout-à-fait possible de prendre les abeilles et la reine dans l'une des ruches du rucher Urbabeille à Orbe.

Plus d'informations sur la foire aux Sonnaillles :

<http://swissisland.ch/category/foire-dautomne-bourse-aux-sonnaillles/fabso-2017/>

Votre société a reçu des **entrées gratuites pour la foire aux Sonnaillles**. Si vous en souhaitez, renseignez-vous auprès de notre Président Eric Epiney au 077 418 02 22.